

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 6

Artikel: Une journée dans un centre aéré

Autor: Donnet, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES « COLOS »...

LES 13 A 17 ANS

- Camps et colonies de vacances organisés par « Vacances des jeunes », Centre protestant de vacances et Croix-Rouge (Suisse ou à l'étranger).
- Camps de voile, de canoë, d'alpinisme, de cyclisme, pédestre : Service de loisirs, Genève.

- Camps de vacances à l'étranger, en Suisse allemande, échange individuel avec l'Allemagne, cours de vacances nombreux : voir prospectus Pro Juventute. Voir également le Programme 1974 du Centre des séjours d'élèves à l'étranger, Dépt. de l'Instruction publique de Genève.

(Suite de la page 1)

- **Commission suisse de l'Unesco** (Département politique fédéral, 3003 Bern) : Introduction aux travaux scientifiques agricoles : Obertoggenburg.
- **Centre vaudois d'aide à la Jeunesse** (Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne) : Placement dans familles d'agriculteurs sélectionnés. Argent de poche.
- **Office cantonal du travail** (Adm. de chaque canton) : Placement de jeunes chez des paysans ou vigneronnes : retr. fr. 8.— par jour environ.

choisir les jeux ou activités qui leur plaisent.

Vers midi, sonnerie de trompette, rassemblement général. On décide des activités de l'après-midi : rallye, jeux d'ensemble. Chacun déballe son pique-nique. L'animateur, les moniteurs et les mamans s'installent autour d'une des tables afin de partager ensemble le repas offert par la colonie. Pour cette semaine, un arrangement bien agréable a été conclu : le mari d'une des mamans nous rejoint et apporte avec lui nos repas commandés à la cantine de son usine. C'est un moment de détente bienvenu, on discute à bâtons rompus et on fait le point.

L'après-midi passe bien vite ; vers 16 h., deuxième rassemblement de la journée pour le goûter : pain, chocolat et sirop. On demande ensuite aux enfants de mettre un peu d'ordre sur le terrain et d'aider à ranger le matériel des différentes activités. Certains le font volontiers, d'autres essaient de se défilier. Les responsables sont obligés de « gendarmiser » quelque peu, afin que ceux de lundi trouvent un terrain propre et du matériel rangé.

Une danse indienne, des chants et un immense « picoulet » terminent la semaine en beauté ! Lundi prochain, d'autres enfants, d'autres moniteurs et mamans avec d'autres activités viendront animer la colonie pour le plus grand bonheur des enfants qui rentreront le soir souribus, sales et heureux.

R. Donnet

Une journée dans un centre aéré

Dans la commune où j'habite, le centre des loisirs et un groupe de parents organisent pour les vacances d'été une « colonie journalière » réservée aux garçons et fillettes de 6 à 12 ans environ. Les enfants s'inscrivent pour une ou plusieurs semaines, du lundi au vendredi, de 9 à 18 heures. Une modique somme est demandée aux parents, laquelle comprend une assurance pour ceux qui ne sont pas assurés, la boisson, le dessert du repas de midi et le goûter. Les enfants apportent leur pique-nique du dîner. Un animateur du centre des loisirs, 5 ou 6 mamans bénévoles et autant de jeunes moniteurs rétribués forment l'encadrement.

Vendredi. Comme tous les autres matins, rassemblement devant le centre des loisirs. L'animation est grande, les 65 enfants se connaissent bien maintenant. On fait l'appel, tous sont présents. Il fait un peu moins chaud, mais le temps reste beau, quelle chance ! Par groupes de 8 à 10 avec un moniteur, les enfants se rendent sur le terrain qui est mis à la disposition de la colonie, situé à 3 km du centre. Quelques mamans motorisées emmènent les plus petits et transportent les sacs de pique-niques. Vers 10 h., tout le monde se retrouve sur le terrain. Il y a les assoiffés et les

affamés qui s'installent immédiatement et ouvrent leur sac pour un premier casse-croûte. Les enfants se sentent chez eux ici ; le premier matin on a fait le « tour du propriétaire », on a montré les limites que l'on ne doit pas dépasser, le terrain étant suffisamment vaste pour permettre à chacun de se sentir à l'aise. Il comprend une forêt, une prairie au centre de laquelle est dressée une grande tente qui abrite le matériel et qui est réservée à des activités d'intérieur, en cas de mauvais temps.

A l'orée du bois, sur les longues tables et bancs prêts par la commune, on dispose le matériel des différentes activités de la semaine : poterie de terre glaise, raphia, ficelle pour le macramé, peinture et néocolors pour le dessin, ciseaux, carton, laine, etc. Aujourd'hui, c'est la fête. Les enfants ont confectionné les jours précédents des panchos au moyen de triangles de tissus rassemblés avec des brins de laine ou de raphia, sur lesquels ils ont reproduit au néocolor des symboles indiens. Une maman a réuni à cet effet toute une documentation. Dans la forêt, les plus grands ont construit des cabanes avec force planches, clous et ficelle. On se rend visite mutuellement. Les enfants sont laissés entièrement libres de

- **Commission suisse de l'Unesco** (Département politique fédéral, 3003 Bern) : Introduction aux travaux scientifiques agricoles : Obertoggenburg.
- **Centre vaudois d'aide à la Jeunesse** (Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne) : Placement dans familles d'agriculteurs sélectionnés. Argent de poche.
- **Office cantonal du travail** (Adm. de chaque canton) : Placement de jeunes chez des paysans ou vigneronnes : retr. fr. 8.— par jour environ.

terie, de restauration de monuments, etc., s'adresser à Action 7 (Galeries St-François B, 1003 Lausanne). Programme riche et passionnant. Voir aussi Pro Juventute.

— **Archéologie** : des châteaux à sauver dans les Grisons. S'adresser à Burgenverein Graubünden (Felix Nagingler, Feldmostr. 11, 8800 Thalwil). Une chartreuse romane du XIIIe siècle dans le Jura vaudois à dégager : Centre protestant de vacances. Voir photo.

Délais d'inscription : Les inscriptions se prennent dès les mois de mars ou d'avril, aussi plusieurs camps sont-ils déjà complets pour l'été. Cependant, il vaut la peine d'essayer, car il arrive que certaines inscriptions soient retirées au dernier moment.

Tout ce que nous avons lu et entendu pendant cette enquête est très positif. Les organismes sociaux cités prennent le maximum de précautions pour que tout se passe bien, les placements familiaux sont surveillés. L'accent est mis, dans les camps et colonies, sur le côté socio-éducatif de la vie communautaire et sur la qualité pédagogique des activités.

ficié de subsides cantonaux. Actuellement, l'Etat a élargi le cadre de ces subventions aux colonies qui offrent un certain nombre d'activités culturelles aux enfants qui les fréquentent.

Enfin, l'Etat du Valais, en vertu d'une loi de 1971, a créé, en 1973, un Office cantonal des mineurs. Ce dernier — par son service de la protection de la jeunesse — dresse un inventaire de toutes les colonies existant dans le canton. Lorsque cet office sera encore mieux rodé, il pourra rendre de plus grands services, en ce qui concerne plus précisément l'organisation et la surveillance de ces colonies.

L. M.

Renseignements peuvent être obtenus :
— Services sociaux des diverses communes
— Office cantonal des mineurs, Sion

EN VALAIS

Le Valais ne connaît pas de telles organisations sur le plan cantonal.

Précisons d'emblée que la configuration du pays et sa situation géographique n'ont pas contribué à créer un état de nécessité en ce domaine. Cependant, depuis de longues années, il existe, chez nous, des colonies de vacances ou d'autres centres aérés, pris en charge par les communes, par les paroisses, par des associations ou fondations privées ou semi-privées, telle la Ligue anti-tuberculeuse, par exemple. Il serait fastidieux d'en donner, ici, la liste exhaustive.

Ces organisations ont vu le jour au gré des nécessités. Celles ayant un but de prévention contre la tuberculose notamment ont immédiatement béné-

la verdure est de plus en plus recherchée, ceci spécialement dans les agglomérations urbaines où le matériau dur domine. Il ne reste, parfois, pour la verdure que les toits et les dalles de garages. Le jardin se trouvera donc sur une dalle de béton.

— Je suppose qu'il y a une technique très différente pour aménager dans ces conditions.

— Certes. C'est la technique du jardin-terrasse. Mais le paysagiste qualifié domine aisément toutes ces techniques. Un escalier, par exemple, nécessite des connaissances très poussées, de l'habileté au façonnage de la pierre, du sens esthétique pour l'assemblage. Quant à la rocaille plantée, elle nécessite une connaissance des stratifications naturelles, avant tout par l'observation, et, qu'elle soit soutènement de terrain ou support de plantations alpines, elles sont certainement la réalisation la plus difficile pour le jardinier-paysagiste.

— J'aurais que je serais bien impressionnée s'il me fallait donner des directives à un paysagiste pour ma propre maison.

— Mais c'est au paysagiste de conseiller ses clients ! Il est là pour vous donner tous renseignements utiles concernant vos arbres, leur fourniture et leur plantation. Et c'est lorsqu'il y aura accord complet entre architecte, maître de l'œuvre et paysagiste qu'il y aura accord complet entre votre maison et son jardin.

J. T.

UN BEAU MÉTIER

— M. F., en tant que membre du Groupement des paysagistes romands, pensez-vous que les femmes peuvent faire de bonnes paysagistes ?

— Certainement, si elles ne redoutent pas les travaux de chantier, pas toujours très propres. D'ailleurs, au Centre horticole de Lullier près de Genève, il y a des jeunes filles parmi les étudiantes paysagistes. C'est un si beau métier !

— Je me suis laissé dire que la demande n'était pas grande.

— Elle n'est, en effet, pas très importante. Cependant, quand quelqu'un de bien qualifié a été choisi, ce quelqu'un est presque aussi bien payé qu'un architecte et, s'il à la vocation, c'est-à-dire s'il ne craint pas de dépasser

ser la semaine de quarante heures, il connaît la satisfaction de celui qui, en quelque sorte, apprivoise, jour après jour, la beauté de la nature. Comme nous le fait remarquer notre Groupement, les paysagistes, ce sont eux qui forment le visage du pays. Etant premièrement l'œuvre de la nature, ils sont devenus celle de l'homme... et de la femme puisque c'est ce qui vous tient à cœur. Pour celui ou celle qui aime la terre et qui a du goût, quelle joie de créer, au seuil de telle maison bien située, une place de repos et d'ombre, une piscine pour les enfants, une pelouse pour les bains de soleil, un décor qui réponde bien au délassément d'une famille. Un muret limite un des côtés du plan d'eau. Une différence de niveau, quelques marches d'escalier créent un tout animé. Un rideau de verdure appuie et abrite l'ensemble. Ici, l'eau tombe dans un

bassin de pierre par une goutte taillée grossièrement. Libre ordonnance, aspect naturel de l'ensemble, c'est ce que doit rechercher le ou la paysagiste, qui sait, par ailleurs, faire ressortir dans ses constructions le caractère du matériau.

— Il est vrai que le mur revient à la mode, avec ses pierres apparentes...

— Imposant par nécessité, il est agréablement d'une pierre en saillie sur laquelle s'écoule et dégonfle de l'eau, qui disparaît à travers quelques bouillottes ronds cachant une canalisation d'écoulement. C'est tout l'art du paysagiste !

Mais il s'agit aussi de savoir s'effacer devant les caractéristiques du site, ou de tirer parti des formes et matériaux existants. L'accès au garage et à l'entrée d'une maison ne fait souvent qu'un et peut représenter, à condition d'être bien étudié, un aspect intéressant d'une partie des extérieurs. C'est souvent aussi la première impression du jardin. On ne saurait la négliger ! D'autre part,

Elle crée de nouveaux jardins dès le nivellement des terres, elle plante des arbres, des arbustes et des fleurs, elle construit des chemins d'accès, des dallages, des murets, des escaliers, des pièces d'eau jusqu'à celles des places de sport. Elle s'occupe aussi de l'entretien des parcs et jardins, de la tonte des gazons, de la taille des arbres fruitiers et d'ornement et de la lutte antiparasitaire.

LA PAYSAGISTE

APTITUDES REQUISES

Bonne santé, résistance physique, amour de la nature, goût pour la poésie des paysages, habileté manuelle.

Formation nécessaire avant l'apprentissage :
Avoir terminé sa scolarité primaire supérieure.

Formation professionnelle :
Elle peut se faire dans une école d'horticulture (enseignement théorique et pratique) ou être un simple apprentissage dans une entreprise de parcs et jardins.

Age minimum d'entrée en apprentissage :
16 ans.

Durée de l'apprentissage :
3 ans.

Certificat :
Quiconque a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit un certificat fédéral de capacité.

Spécialisation :
L'horticultrice ayant terminé son apprentissage doit ensuite s'inscrire dans une école technique supérieure pour devenir paysagiste. La durée de ces études est de nouveau de 3 ans.

PROGRAMME D'ÉTUDES

(Ecole d'horticulture de Châtelaine-Lullier) : Floriculture commerciale et spéciale, arboriculture fruitière, pomologie, arboriculture ornementale, étymologie des noms latins, éléments de dendrologie, culture maraîchère, architecture paysagère, art floral, botanique, pathologie végétale, laboratoire de botanique, génétique et sélection en horticulture, techniques horticoles modernes, chimie, laboratoire de chimie et de pédologie, parasitologie horticole, apiculture, viticulture, physique, mécanique, démonstrations pratiques de mécanique, géologie, météorologie, français, droit et instruction civique, économie horticole, comptabilité, arithmétique et géométrie, chant, gymnastique.

PROGRAMME DE SPÉCIALISATION EN PAYSAGISME :

1re année : branches générales (mathématiques, physique, chimie, biologie et physiologie végétale, génétique, pédologie, français, allemand ou anglais, droit, économie, gestion, parasitologie générale et spéciale, pathologie spéciale, calligraphie, présentation et dessin libre), arpentage, connaissance des plantes, feuillus, conifères, plantes annuelles et vivaces, dessin graphique et technique, technique paysagère, introduction à l'architecture paysagère, harmonie des couleurs.

2e année : branches générales, arpentage, maquettes, décoration, dessin technique et perspectives, construction paysagère (théorie et plans), utilisation des plantes, histoire de l'art des jardins, écologie et phytogéographie, technique paysagère et projets.

3e année : branches générales, arpentage, utilisation des plantes, environnement (phytosociologie et écologie), dessin, perspectives, coloration des plans, histoire de l'art, architecture, urbanisme, constructions paysagères, technique paysagère, génie civil, matériaux de construction, gestion d'entreprise, projets. Architecture paysagère et environnement.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande :

Peu importante, mais préférence est donnée aux éléments les plus qualifiés.

Perspectives d'avenir :

Suivant ses aptitudes, les activités suivantes sont offertes aux paysagistes : jardinière-paysagiste au service d'une entreprise de parcs et jardins, de parcs et promenades publiques de la Ville, de maisons privées ou d'usines ; technicienne-paysagiste collaboratrice du chef d'entreprise de parcs et jardins ; ou architecte-paysagiste, avec un complément d'études.

Syndicat défendant la profession :
Groupement des paysagistes romands.

L'offre :

Un métier de plein air, passionnant et varié, conduisant, si la paysagiste est très qualifiée, à une situation intéressante et bien rémunérée.

Conditions de travail

Horaires :
Assez chargé, soit jusqu'à 50 heures par semaine environ.

Congés :
Ceux de la maison qui engage.

Salaires :
La paysagiste n'est pas autant payée que l'architecte, mais peu s'en faut.

Avantages sociaux :
Ceux de la maison qui engage.

Ménagère aujourd'hui

Résultat d'une enquête sur le budget temps-ménage de 1300 femmes de Suisse romande.

par Jacqueline Berenstein-Wavre. Ce livre de 150 pages avec illustrations, tableaux et graphiques permet à chaque lectrice de savoir comment d'autres ménagères font leur cuisine, leur nettoyage, leur lessive, leur repassage, leurs achats, de connaître leurs méthodes pour simplifier ou compliquer le travail ménager.

Les commentaires de l'auteur à de nombreuses lettres ne manquent ni d'humour ni de piquant.

Les derniers chapitres sont consacrés aux transformations des conditions de vie des ménagères d'aujourd'hui.

Un livre utile et attrayant qui incite à la réflexion sur la situation de la ménagère, qu'elle exerce une activité en dehors de son ménage ou qu'elle s'y consacre exclusivement.

Prix de souscription pour les lectrices de FEMMES SUISSES : Fr. 12.— (prix de librairie : Fr. 16.—).

Veuillez m'envoyer... exemplaires du livre MÉNAGÈRE AUJOURD'HUI. Je m'engage à payer le prix de souscription (plus port et emballage) dès réception au moyen du bulletin de versement joint à l'envoi.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
No postal : _____

Coupon de commande à envoyer à :
Établissements
Ed. Cherix et Filanosa SA,
Avenue Viollier 3
1260 Nyon (Vaud)